



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Cambodge

Question écrite n° 44709

Texte de la question

Mme Nathalie Chabanne attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation politique au Cambodge. Depuis la proclamation du résultat des élections législatives du 28 juillet 2013, la confusion règne au Cambodge. La victoire du Parti du peuple cambodgien (CPP) est en effet contestée par l'opposition qui dénonce des irrégularités massives dans le scrutin et qui demande une enquête indépendante avec le concours de la communauté internationale. Plusieurs organisations non gouvernementales ont d'ailleurs fait état de ces irrégularités. La situation politique du Cambodge étant de plus en plus préoccupante, elle souhaiterait connaître la position de la France et les démarches que le Gouvernement entend entreprendre, avec l'aide de la communauté internationale, pour permettre de retrouver une situation pacifiée et une démocratie apaisée.

Texte de la réponse

La France suit avec attention l'évolution de la situation au Cambodge depuis les élections législatives du 28 juillet 2013. Celles-ci ont été marquées par la mobilisation importante des électeurs, y compris parmi la jeunesse, avec un taux de participation estimé à 67%. La Haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Mme Catherine Ashton, a salué la participation des électeurs et la mobilisation des jeunes comme des signes encourageants pour la démocratie au Cambodge. Le rapporteur spécial des Nations unies pour les droits de l'Homme au Cambodge, M. Surya Subedi, a qualifié ces élections de signe de maturité de l'exercice démocratique dans le pays, appelant les partis à la réconciliation nationale pour entreprendre les réformes nécessaires à l'amélioration de l'Etat de droit. La France a pris acte des résultats définitifs, proclamés le 8 septembre dernier par le comité national électoral après l'examen des contentieux électoraux selon les procédures légales prévues. Le Roi Norodom Sihamoni a présidé le 14 septembre 2013 une rencontre entre les chefs des deux partis, le Premier ministre M. Hun Sen pour le parti du Peuple cambodgien (PPC) et M. Sam Rainsy pour le parti du Salut national (PSN). Cette réunion a décidé la mise en place d'un processus de concertation entre les deux partis politiques, qui n'a pas produit de résultat à ce jour. La France rappelle, à l'instar de l'Union européenne, l'importance pour le Cambodge de disposer d'institutions stables, indispensables au développement de l'économie et au bien-être de la population. A cette fin la France appelle toutes les parties à agir en ce sens par le dialogue. L'ambassade de France à Phnom Penh travaille en étroite concertation avec ses partenaires européens et la délégation de l'Union européenne. Elle continue d'appeler, dans le cadre de ses contacts réguliers avec les différents acteurs politiques cambodgiens, à un climat positif et constructif, ainsi qu'au calme et à la retenue.

Données clés

Auteur : [Mme Nathalie Chabanne](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44709

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [3 décembre 2013](#), page 12459

Réponse publiée au JO le : [24 décembre 2013](#), page 13445